

**C O M P T E R E N D U**

**Etaient présents :**

MM GLEMOT Etienne, PERRAULT Eugène, CHALET Daniel, MME, COCHARD Virginie, MM ROUSSEAU Jean-Paul, BOURGEOIS Michel, MME CHARRAUD Isabelle, M BONSERGENT Jean-François, MMES ROBIN Anne, LEJOLY Aline, BAUDEY Véronique, POMMIER Céline, CROSVILLE Isabel, MM PARE Joël, MUHAMMAD Nooruddine, MME, PRAT Isabelle, MM SAULOUP Hugues, COULAS Frédéric, MMES MELLIER Nicole, PLOUVIER Anne, MM RENOUE Emmanuel, BUREAU Arnaud, SIRJEAN Benjamin.

**Etaient excusés :**

- Mme Marie-Claude HAMARD, qui avait donné pouvoir à M Eugène PERRAULT
- Mme Marie JAMET, qui avait donné pouvoir à M Etienne GLEMOT
- Mme Annie ORHAN, qui avait donné pouvoir à Mme Virginie COCHARD

**Etait absent :**

- M Bernard GABORIAUD

**Secrétaire de séance :** M Michel BOURGEOIS

**Assistaient également à la réunion :** Mme Marie-Christine JEMIN (Directrice Générale des Services) et Mme Sophie DAILLÈRE (Service Administratif).

**Ouverture de la séance à 20H30.**

➤ **Approbation du compte rendu de la précédente réunion**

*Vote à l'unanimité moins 1 abstention*

➤ **Adoption de l'ordre du jour de la séance**

**Monsieur le Maire propose d'ajouter les nouveaux points suivants :**

- Cabinet BRANCHEREAU – frais « division en volumes » - maison au-dessus du porche de l'Eglise
- Modification n°7 – Les Hauts du COURGEON
- Salle Emile JOULAIN – Cabinet BRANCHEREAU – relevés des réseaux
- Validation convention location avec la Communauté de Communes – bureau Mairie pour SIG (Système d'Information Géographique)

*Adoption à l'unanimité.*

*Remarque de Mme Nicole MELLIER qui sollicite de mettre dans les dossiers des Conseillers Municipaux les ajouts de points supplémentaires.*

➤ **Agenda du Maire**

M. le Maire informe le Conseil de ses différentes rencontres depuis le dernier Conseil.

➤ **Agenda M. J. François BONSERGENT – Conseiller Général**

M. le Conseiller Général présente son agenda.

**⇒ COMMISSION FINANCES – PERSONNEL – ADMINISTRATION**

➤ *Résultat du travail de la commission*

*Rapporteur : JP. ROUSSEAU*

Compte rendu du 29/01/10 :

♦ **dossiers Commission FINANCES :**

Rappel des prochaines réunions privées du Conseil Municipal destinées à la préparation du Budget 2010

## **1/ Dissolution confusion Société JURET – transfert société mère FINANCIERE JURET – accord sur ce transfert – contrat Groupe Scolaire Edmond Girard**

Par courrier en date du 7 janvier, la Société JURET a informé la Commune qu'à compter du 12 janvier 2010, la Société JURET serait transférée à sa société mère FINANCIERE JURET.

Ainsi les droits et obligations résultant du contrat signé avec JURET (Groupe Scolaire Edmond Girard) seront repris dans leur intégralité par la Société mère.

*Le Conseil est invité à autoriser M le Maire à signer cet avenant.*

*Adoption à l'unanimité.*

### **♦ dossiers Commission PERSONNEL :**

Analyse des tableaux d'avancements d'échelons

Proposition d'un agent à l'avancement de grade « rédacteur ».

Poursuite de la « mise en disponibilité » pour raisons personnelles d'un agent du service technique.

## **2/ Contrat aidé CAE remplacé par CUI (Contrat Unique d'Insertion) – service « espaces verts » – durée 9 mois.**

Dans le cadre des contrats aidés par l'Etat (prise en charge à 90 % du SMIC + exonérations des charges patronales) pour accompagner les personnes à se réintégrer dans la vie professionnelle, Monsieur le Maire propose la signature d'un contrat « CUI » avec une personne qui travaillera au niveau des « espaces verts » pour une durée de 9 mois, 35h/semaine, à compter du 1<sup>er</sup> février 2010.

Ce recrutement permettra de ne pas externaliser la taille d'hivers.

*Adoption à l'unanimité.*

### **♦ dossiers ADMINISTRATION :**

Néant

## **⇒ COMMISSION URBANISME ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

### **➤ Résultat du travail de la commission**

*Rapporteur : N. MELLIER*

*Compte rendu du 04/02/10 :*

- Comparatifs entre 2008 et 2009 des dossiers instruits :

	2009	2008
↳ Permis de Construire (PC) :	56	29
↳ Droits de Préemption (DPU) :	40	35
↳ Déclaration Travaux (DT) :	86	62

- PLU : une réunion s'est tenue le 1<sup>er</sup> février dernier avec le Cabinet « URBA OUEST CONSEIL » pour le cadrage et la mise en place du planning entre les trois collectivités : LE LION D'ANGERS, GREZ NEUVILLE et PRUILLE.

Un comité de pilotage sera constitué dans chaque Commune pour l'étude du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), phase importante du futur PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Pour LE LION D'ANGERS, ce comité de pilotage sera composé des membres de la « Commission Urbanisme » et du « Bureau Municipal » il se réunira les lundis matins et des réunions communes avec GREZ NEUVILLE et PRUILLE seront programmées sur d'autres créneaux horaires.

Le 1<sup>er</sup> mars, une réunion a été fixée avec le monde agricole, à 14 h Salle David d'Angers pour présenter la mise en place d'une étude sur les zones humides, qui doit nécessiter des investigations sur le terrain.

Concernant le planning de réalisation du PLU, la durée prévue est de 24 mois :

- DIAGNOSTIC (3 mois)
- PADD (5 mois)
- Plan de zonage et retranscription des documents d'urbanisme (8mois)
- Phase administrative (8 mois)

- Lotissement de la Barillerie : le permis d'aménager est délivré. Un appel à candidature est lancé pour la réalisation de la viabilisation.

- Divers : Il est signalé la demande faite par M et Mme DAVID « La Gosnière » pour une signalétique concernant leur nouvelle activité équestre.

La Commission a rejeté la demande initiale concernant une signalisation personnalisée, mais compte tenu qu'une labellisation « ECOLE D'EQUITATION » a été donnée à la « Gosnière », la Commission a émis, dans sa

majorité, un avis favorable pour une signalétique plus générale, c'est-à-dire : ECOLE D'EQUITATION et a accepté 2 panneaux indicateurs au lieu des 4 demandés.

### **3/ HLM Impasse de la Grande Chaussée – LE TOIT ANGEVIN – validation plan de masse et contrepartie financière du bailleur social**

Suite aux différentes rencontres avec le TOIT ANGEVIN et l'architecte du projet, M. CRESPIY, il est proposé au Conseil Municipal de valider le plan de masse et la contrepartie financière.

Le projet portera sur 12 logements HLM (au lieu de 10) : 4T5 et 8T4

La proposition d'acquisition foncière du TOIT ANGEVIN est portée à hauteur de 88 000 € net vendeur (au lieu de 75 000€), décomposée de la façon suivante :

(Les 5 premiers logements à hauteur de 8 500 € l'unité / les 7 autres logements sur le fond de parcelle à hauteur de 6 500 € l'unité).

*Adoption à l'unanimité.*

### **4/ 2 x 2 voies – RD 775 – accord sur tracé et modalités – voies latérales**

Suite à une rencontre fin mai avec le Conseil Général, la Communauté de Communes et la commune du Lion d'Angers, le Conseil Général a adressé un courrier afin d'obtenir un accord sur la réalisation du tracé et des modalités de réalisation et de financement, afin de finaliser le dossier de la DUP de la 2x2 voies.

Le Conseil est invité à délibérer sur les modalités suivantes :

→ La réalisation des voies nécessaires aux circulations agricoles modifiées par le projet de mise à 2x2 voies entre la MEMBROLLE et LE LION D'ANGERS. L'impact direct est justifié jusqu'à la route de VERN.

→ Réalisation de ces voies parallèles, par le Département et réalisées de manière concomitante aux travaux de la 2x2 voies.

→ L'intégration de ces voies parallèles dans le domaine communal pour celles situées sur la commune.

→ Autorisation au Conseil Général de lancer sa DUP dans ces conditions.

*Adoption à l'unanimité.*

### **5/ Les Hauts du Courgeon – modification n° 7**

Lors d'un précédent Conseil, le changement de zone au POS a été validé. Le Cabinet URBA OUEST CONSEIL est proposé pour finaliser la procédure de modification du POS (rapport de présentation, plans de zonage, règlement, schéma de principe...) pour un montant HT de 1 990 € en charge pour la Commune du Lion d'Angers (même Cabinet que celui en charge du PLU, afin de conserver une homogénéité dans la réflexion). La commune prendra également à sa charge les frais d'insertion et les frais d'enquête. L'Eau au titre du projet..

Pour mémoire, la Communauté de Communes prendra à sa charge les frais d'un montant HT de 2 550 € et le dossier d'incidence au titre de la Loi sur l'Eau, au titre du projet..

*Adoption à l'unanimité.*

### **6/ Cabinet BRANCHEREAU – frais « division en volumes » - maison au-dessus du porche de l'Eglise**

Devis du Cabinet BRANCHEREAU d'un montant HT de 1 094 € comprenant l'opération de terrain, la publicité foncière et la division en volumes.

*Vote à l'unanimité moins 1 abstention.*

## **⇒ COMMISSION VOIRIE – RESEAUX - AMENAGEMENT URBAIN – CIRCULATION**

### **➤ Résultat du travail de la commission**

*Rapporteur : F COULAS*

**Compte rendu du 02/02/10 :**

▪ **Détecteur de vitesse** (actuellement route de Vern) : il sera déplacé à plusieurs endroits de la Commune.

▪ **Eclairage public** : extinction des lampadaires de la Commune, un administré s'inquiète des coupures la nuit.

La Commission maintient sa position pour l'extinction des lampadaires de 23h à 4h30 tous les jours de la semaine : essai de deux mois.

Devis du SIEMML pour la mise en place du dispositif : 2 620.89 € HT (*délibération point suivant*)

*M RENOU demande si les week-ends sont compris car il avait été signalé lors du dernier Conseil que les horaires d'extinction ne seraient pas les mêmes les samedis.*

*Mme MELLIER précise : impact possible sur la délinquance.*

*M CHALET répond que les week-ends suivront la même règle car seuls certains secteurs pouvaient être modifiés la nuit, sans engendrer des frais trop importants. Il sera fait un point au bout des deux mois.*

### **7/ SIEMML – éclairage public – montant des travaux de modification**

Suite à la décision du Conseil en janvier dernier, concernant les modifications de l'éclairage public la nuit, il est nécessaire de procéder à certains travaux de modification du réseau. Montant du devis : 2.620,89 € HT

*Le Conseil est invité à délibérer et à autoriser M. le Maire à signer l'ensemble des pièces.*

*Adoption à l'unanimité.*

### **8/ Rond point de la Grosse Pierre – végétaux – VEGETAL SERVICES**

Devis pour la fourniture de végétaux sur et aux abords du rond-point, par VEGETAL SERVICES

Ce devis a été négocié et passe à un montant HT de 185,85 € au lieu de 371,75 € HT.

*Adoption à l'unanimité.*

### **9/ Construction de la future station d'épuration :**

- *assistance conseil dans le cadre de la DSP par la Direction Départementale des Territoires*

La commune lancera prochainement la réflexion sur le mode de gestion de sa future station d'épuration.

A cet effet, elle avait consulté la Direction Départementale des Territoires en septembre dernier pour connaître le montant de « l'assistance conseil » pour ce type de dossier, cette dernière a adressé à la commune fin 2009, un devis de 5.063 € HT

Le contenu des missions : phase préparatoire à la consultation / Assistance à la consultation et assistance à la passation du contrat.

*Le Conseil est invité à délibérer et à autoriser M. le Maire à signer ce marché*

*Adoption à l'unanimité*

### **10/ Construction de la future station d'épuration :**

- *accord de principe sur le choix du mode de gestion de la station*

Présentation par M CHALET des différents modes de gestion de la future station d'épuration, la commune doit se positionner.

Les différents modes de gestion sont les suivants : gestion directe – gestion déléguée.

La gestion déléguée regroupe 3 types de contrat : concession – affermage et régie intéressée.

Le rapport analysant les avantages et inconvénients des différentes propositions a été mis à disposition des Elus en Mairie.

Il a été proposé :

→ de déléguer ce service sous la forme d'un contrat d'affermage.

→ d'adresser le rapport au Centre de Gestion – passage en CTP (pour mode de gestion déléguée)

→ que ce contrat inclut l'ensemble du service public d'assainissement collectif, à savoir les réseaux et la station

→ d'arrêter une durée de contrat à 6 ans et 6 mois, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011 avec une échéance au 31/12/2017 (afin de recalculer le contrat sur un exercice calendaire, de permettre au délégataire d'amortir certains frais, d'harmoniser avec la fin de certains contrats sur la Communauté de Communes)

*Le Conseil est invité à délibérer sur le principe et la durée de ce contrat, et d'adresser au Centre de Gestion de Maine et Loire ce rapport pour approbation sur le principe de délégation.*

*Adoption à l'unanimité*

### **11/ Construction de la future station d'épuration :**

- *conditions de l'élection de la commission d'ouverture des plis*

Le CGCT prévoit qu'une commission d'ouverture des plis (COP) intervient en cas de nouvelle délégation du service public (art L1411-5) ou en cas d'avenant d'un contrat d'affermage en cours si augmentation supérieure à 5 % du marché initial (art L1411-6).

Cette COP doit être élue au scrutin de liste et comporte 5 membres titulaires et 5 membres suppléants et est présidée par le Maire.

Monsieur le Maire propose que les membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) composent la Commission d'Ouverture des Plis (COP). Il précise que cette commission sera en place jusqu'à la fin du mandat.

Les modalités de dépôt des listes pour l'élection sont les suivantes :

→ les listes peuvent comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir (5 titulaires et 5 suppléants).

→ les listes pourront être déposées auprès de M. le Maire jusqu'à l'ouverture de la séance du Conseil Municipal du 8 mars, date à laquelle il sera procédé à cette élection.

*Adoption à l'unanimité.*

## **12/ Construction de la future station d'épuration :**

▪ approbation des diverses consultations : SPS (SMOPE) – contrôle technique (DEKRA) et étude géotechnique (COULAIS CONSULTANTS)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil la délibération n°19 du 6/07/09 qui l'autorisait à lancer la consultation pour le choix du SPS ainsi que le Contrôle Technique et l'Etude Géotechnique.

Le Conseil avait délibéré sur le principe de ces consultations en juillet dernier ;

Il convient désormais de valider les 3 cabinets, suite à l'analyse de la Commission :

- SPS – cabinet SMOPE – 2.960 € HT
- Contrôle technique – cabinet DEKRA – 8.202 € HT
- Etude géotechnique – cabinet COULAIS CONSULTANTS – 8.384 € HT

*Adoption à l'unanimité*

## **13/ Avenue des Tilleuls – Aménagement de surface – choix du maître d'œuvre**

Suite à la consultation menée auprès de 6 cabinets (courrier du 7.12.2009), 3 cabinets ont proposé une offre et 1 cabinet s'est excusé.

La Commission d'Appel d'Offres a étudié ces offres ; Monsieur le Maire propose au conseil :

- de retenir le cabinet Paul ARENE de Montreuil/Maine pour un montant HT de 11.200 € + 250 € pour chaque réunion supplémentaire, si besoin.
- de l'autoriser à signer le contrat.

Il est précisé que le Cabinet élargirait son étude sur le Boulevard HALLIGON.

*Adoption à l'unanimité.*

## **⇒ COMMISSION ACTION SOCIALE – LOGEMENT - SOLIDARITE**

➤ *Résultat du travail de la commission*

*Rapporteur : J.F. BONSERGENT*

Compte rendu du 03/02/10 :

- DOB et analyse des postes budgétaires
  - Postes en augmentation :
    - Secours Alimentaire
    - Repas des Anciens
    - Télésécurité
  - Postes en baisse :
    - Aide aux Vacances et à la pratique sportive et culturelle
    - Secours en Argent
  - Les Subventions attribuées au Club « Rencontre et Loisirs » et au « Comité des Fêtes de la Maison de Retraite » ont été prises sur le budget du CCAS, alors qu'auparavant elles figuraient sur le budget communal.
  - Repas des Anciens : le 24 février 2010 (pour les personnes âgées de 70 ans et plus) : 39 inscrits à ce jour, prévoir la location de vaisselle si besoin.
  - Demandeurs d'emploi : 166
  - Présentation du CCAS par Mme HAMARD dans le prochain journal du Lion relatif à la politique sociale de la Commune
  - Livret « accueil » destiné aux parents des jeunes enfants (de la grossesse aux 3 ans de l'enfant) – Conférence de Presse ce jour à la Communauté de Communes – Mme HAMARD et Mme COCHARD participaient au groupe de travail qui a élaboré ce guide « accueil ».
- Le financement est assuré par la CAF, la MSA et le solde par la Communauté de Communes.

## **⇒ COMMISSION ENFANCE – VIE SCOLAIRE**

➤ *Résultat du travail de la commission*

*Rapporteur : A. ROBIN*

Compte rendu du 19/01/10 :

→ Bâtiment Enfance Jeunesse :

- Une visite est à prévoir en Avril pour tout le Conseil Municipal
- Choix des matériaux intérieurs en concertation avec l'Adjoint au Patrimoine (carrelage...) rencontre fin février

▪ Nom du Bâtiment : la Commission « Enfance Jeunesse » se fera aider par la Commission « Communication » afin d'attribuer un nom au bâtiment. Le Conseil Municipal délibérera lors de la réunion du mois de juin prochain.

La Commission sollicite des idées !

▪ Délégation de Service Public (DSP) pour la gestion des activités du Bâtiment Enfance Jeunesse :

4 candidats ont reçu le document programme ; limite des offres le 8 mars 2010

*Question de M RENOUE : le cahier des charges est réalisé par qui ?*

*Mme COCHARD répond qu'il a été réalisé par le groupe de travail de la Commission et elle en profite pour remercier Marie-Christine JEMIN pour sa forte implication sur ce dossier.*

→ Budget, étude pour 2010

Nombre d'enfants Lionnais en Primaire :

	- Ecole Edmond Girard	- Ecole Sainte Claire
Cantine :	178	95
Classes de découverte :	25	17

→ Une réflexion a été réalisée concernant les aides apportées aux Lycées Techniques. Il en ressort que très peu d'élèves sont concernés ; c'est une compétence régionale. La compétence communale s'arrête aux enfants du primaire.

→ Réflexion sur l'Aménagement Urbain pour la tranche des 8-13 ans :

- acquisition d'une structure de jeux
- négocier des équipements supplémentaires et d'espace de jeux (endroit à déterminer)

*Remarque de M. SIRJEAN : quid des 13-16 ans ?*

*Mme COCHARD répond qu'elle a vu avec Mme CERINI de la CAF pour le montage d'un groupe de travail.*

*M SIRJEAN ajoute qu'il faut communiquer avec les adolescents et l'idée de leur prêter une salle communale, comme en 2008, permettrait de les responsabiliser et de les canaliser ainsi dans un lieu.*

→ Divers :

Inscription des nouveaux enfants aux Ecoles Publiques, désormais en Mairie pour la rentrée scolaire 2010/2011.

#### **14/ Classe de neige – Ecole Edmond Girard**

Il est proposé au Conseil d'accorder le montant des aides suivantes pour la classe de neige de l'Ecole Edmond Girard, qui s'est déroulée fin janvier.

Nombre d'enfants : 25 - Coût par enfant : 92.79 €

*Adoption à l'unanimité.*

## **⇒ COMMISSION COMMUNICATION – PROMOTION DE LA VILLE – CULTURE – ANIMATION - TOURISME et RELATIONS INTERCOMMUNALES**

➤ *Résultat du travail de la commission*

*Rapporteur : M. BOURGEOIS*

Compte rendu du 04/02/10 :

➤ Bulletin Municipal :

- très bonne fréquentation du site Internet avec une progression régulière
- thème dans le prochain numéro du journal : « politique sociale de la Commune »

➤ Nom du Bâtiment Enfance Jeunesse : la Commission « Communication » travaillera avec la Commission « Enfance Jeunesse » afin de proposer un nom pour le bâtiment, à la date du Conseil de juin.

➤ Accueil Nouveaux Habitants : une date en semaine sera probablement retenue car il n'y a plus de disponibilité à la Salle des Fêtes les vendredis soirs.

➤ Objets publicitaires : proposition de 4 types d'objet : stylo, clé USB, porte mémo, valisette (obtenir des devis définitifs pour proposer dans le cadre du Budget)

➤ Point de différentes réunions : Compte rendu de la Commission SISTO – Réseau Bibliothèque

➤ Création de l'Office du Tourisme Pays Anjou Bleu Segréen

➤ 2 événements :

- dimanche 7/02 : CROSS Régional sur le site de l'Hippodrome
- les 2 Orchestres Symphoniques dans l'Eglise : OLDA (Orchestre du Lycée David d'Angers) et OPHAS (Orchestre du Pays du Haut Anjou Segréen)

*Monsieur BOURGEOIS remercie les agents de la Commune pour l'organisation de cette manifestation.*

## **⇒ COMMISSION VIE ASSOCIATIVE – SPORT ET CULTURE – PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE et FLEURISSEMENT**

### *➤ Résultat du travail de la commission*

Rapporteur : I. CHARRAUD

Compte rendu du 27/01/10 :

↳ Présentation du projet de création artistique par Zoé et Amédée :

La Commission a reçu « THE A LA RUE » qui avait adressé une demande d'aide à la création pour un nouveau spectacle de rue intitulé « A Vendre ».

Parallèlement, une autre demande d'aide à la création a également été transmise par l'Association « JOSE PAMPLEMOUSSE ». De la même manière que « THE A LA RUE », M Thomas PERRAULT Président de l'Association « JOSE PAMPLEMOUSSE » est invité à la prochaine Commission.

↳ Vie des Associations :

↳ Synthèses des AG qui se sont tenues depuis la dernière rencontre.

↳ Subventions : étude de chaque dossier un par un.

↳ Point sur le CROSS Régional qui s'est bien déroulé et a connu un large succès.

## **⇒ COMMISSION PATRIMOINE ET SECURITE**

### *➤ Résultat du travail de la commission*

Rapporteur : B. SIRJEAN

Compte rendu du 02/02/10 :

♦ Groupe Scolaire Edmond Girard : point sur les travaux :

- Menuiseries POUPLIN : les travaux se termineront cette semaine
- Charpente OUEST BOIS : fin des travaux vers le 12/02/10
- Electricité ECSELEC : fin des travaux
- JURET : récupération air chaud
- Vestiaires : échéance au 13/03/10

♦ Mise en place de 2 défibrillateurs dont 1 payé par le Conseil Général (Place de la Mairie et près de la salle « Mare aux Coqs »)

♦ Mise en place d'alarmes à la Mairie (demande de devis) et 2 interphones (Mairie : pour l'accueil + salle de réunion)

♦ Planning prévisionnel pour futurs travaux (7 classes à repeindre au primaire ; aménagements extérieurs : revoir pour des bacs à sable et les espaces verts)

♦ Règlement intérieur des différentes salles (quelques points à reprendre aux prochaines commissions)

*Question de M SAULOUP : pourquoi pas les mêmes conditions de location entre la salle des Fêtes et les autres salles ?*

♦ Budget Prévisionnel (BP) 2010 : Monsieur PERRAULT informe le Conseil sur les différents sujets qui sont étudiés en vue de la préparation budgétaire.

*Question de M RENOUE : pourquoi ne pas mener une réflexion sur le devenir des structures sportives au plan communautaire ?*

*Il est répondu qu'un audit est actuellement réalisé par la Communauté de Communes et que le projet de celle-ci sera défini ensuite.*

### **15/ Salle E. JOULAIN – Autorisation consultation « bureau études structures »**

Suite à une demande de l'économiste (cabinet BOUCHER), il est demandé au Conseil d'autoriser M. le Maire à lancer une consultation pour la mission citée ci-dessus.

3 cabinets seront consultés : EVEN STRUCTURES – STBAT et ALAIN SELLIER.

La remise des offres sera programmée pour fin février.

*Vote à l'unanimité moins 3 abstentions.*

### **16/ Salle Emile JOULAIN – Cabinet BRANCHEREAU – relevés des réseaux**

Il est proposé au Conseil d'adopter les honoraires du Cabinet BRANCHEREAU pour les relevés des réseaux aux abords de la salle, d'un montant HT de 415 €.

*Vote à l'unanimité moins 3 abstentions.*

**17/ Validation convention location avec la Communauté de Communes – bureau Mairie pour SIG (Système d'Information Géographique)**

La Commune du Lion d'Angers mettra à la disposition de la Communauté de Communes, un bureau dénommé « bureau n°2 » situé au rez-de-chaussée (côté des permanences) pour y installer son service SIG.

La convention prendra effet au 1<sup>er</sup> mars 2010. Montant de la location : 450 €/an.

*Adoption à l'unanimité.*

**⇒QUESTIONS DIVERSES**

⇒ Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre des Elections Régionales qui auront lieu les 14 et 21 mars prochain, un tableau des permanences sera adressé à chacun des Elus pour tenir un bureau de vote ou participer au dépouillement.

Pour toutes questions, Isabelle DELAUNAY est l'interlocutrice administrative.

⇒ Monsieur le Maire demande aux Conseillers Municipaux d'être ponctuels au niveau des horaires, afin de débiter les séances du Conseil, à l'heure.

Monsieur le Maire et les Adjointes fixent les prochaines réunions des Commissions.

Prochain Conseil Municipal : Le lundi 8 mars 2010 à 20h30.

Clôture de la séance à 22h.